

La Gazette des Comores

Paraît tous
les jours sauf
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

19^{ème} année - N° 3237 - Vendredi 14 Septembret 2018 - Prix : 200 Fc

10e réunion ordinaire du sous comité des directeurs généraux de douanes de l'UA

Le commissaire Albert M. Muchanga attendu à Moroni ce 19 septembre



1 Le commissaire Albert M. Muchanga

Prières aux heures officielles Du 16 au 20 Août 2018

Lever du soleil:

06h 20mn

Coucher du soleil:

18h 03mn

Fadjr : 05h 09mn

Dhouhr : 12h 15mn

Ansr : 15h 17mn

Maghrib: 18h06mn

Incha: 19h 20mn



CRISE À L'UDC

Un protocole d'accord pour réglementer l'Université

LIRE PAGE 3

Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

ENTRETIEN EXCLUSIF

Sithy Thurayah Daoud, à cœur ouvert : « Sans haine ni rancœur »



C'est face à la mer que Sithy Thurayah Daoud, actrice, mannequin, comédienne et aussi assistante comptable à la Caisse de retraite, raconte ce qu'elle a vécu durant 8 longs mois à la maison d'arrêt de Moroni, cet affreux bagne dont même les rats ne voudraient pas. Chez elle, plus de rancœur. Elle veut juste retrouver sa vie d'avant, son travail à la Caisse de retraite. Sa vie d'avant la prison et son insalubrité. Sa promiscuité. Son odeur fétide. Ses murs délabrés.

"**Q**uand on m'a dit que j'allais à la maison d'arrêt, je n'y croyais pas. J'avais l'impression que mon corps ne m'appartenait plus. Je ne ressentais rien », c'est ainsi que l'actrice commence son récit. Puis « très vite, j'ai repris le dessus, espérant que ça allait passer très vite, que je n'y resterais pas longtemps ». Les jours se sont transformés en semaines, puis en mois.

Sa première nuit en prison ? Horrible. « C'est un endroit isolé, comme une maison abandonnée, très sombre, les murs étaient pleins de moisissures, comme un mappemonde, mais effrayant, des moisissures noires ou grises. Des odeurs fétides que je ne parviendrai peut-être jamais à décrire,

mélange de vêtements sales et humides empilés durant un certain temps et de toilettes nauséabondes », relate-t-elle. Et de poursuivre : « je crois que la prison est hantée ; la nuit, on entendait des bruits de pas, des objets qui tombaient, c'était terrible ».

Et il y a « ces particules de peinture flottant dans l'air qui vous prennent à la gorge, tout le temps et ce matelas posé presque à même le sol, ce sol humide qui le transperce malgré tout ». Un matelas, précisera-t-elle, « usé par le temps, fin et poussiéreux ». La cellule ne comportait aucune fenêtre, « et on y manquait d'air ».

Dans cette cellule, deux matelas, de chacun, une place. « Au début nous étions deux femmes, parfois nous nous retrouvions à 4, serrées comme des sardines ». Elles n'avaient pas le choix. Et puis il y a les toilettes, sans doute en meilleur état que celles des hommes mais horribles quand même. Elle re-parle de l'odeur. « Infecte, malgré tous nos efforts, pour la faire partir, elle était là, prégnante, éternelle et elles étaient sombres, les toilettes ».

Cette dame dont le regard inquietant me suivait tout le temps

Elle ne parle pas d'un environnement hostile, en tout cas de la part de

ses codétenues. Il y en a juste une qui lui faisait peur. « Elle était bien en chair, me suivait du regard tout le temps, je sentais bien que si elle décidait de me faire du mal, je ne pouvais pas l'en empêcher », a-t-elle lâché dans un souffle. Il ne s'est heureusement rien passé de fâcheux. En rigolant, elle a évoqué les flatulences de la femme en question, de son absence de gêne, quand elle avait des gaz « elle les lâchait, ils étaient puants et on aurait dit des coups de tonnerre ».

Elle se souvient que la dame n'avait jamais reçu de visite, on ne lui envoyait jamais de quoi manger. Alors, sans doute mieux lotie dans son malheur, elle lui en proposait mais aussi à d'autres. « En prison, celles qui ne reçoivent pas à manger de la part de leurs familles ont droit à un repas par jour, qu'elles cuisinent elles-mêmes ». Ensuite, il y a l'eau de la prison. Sans doute souillée et impropre à la consommation. « Je me rappelle d'une jeune fille de 18 ans, qui était souvent prise de diarrhées et de vomissements, elle n'avait pas les moyens d'avoir de l'eau minérale, alors elle buvait celle-là ». Peut-être était-elle atteinte par la typhoïde.

Crises d'asthme, eczéma et mucus sanglant

Elle, ne s'en servait, que pour se baigner. Et encore : « j'avais la peau qui pelait, le visage irrité », comme pendant une crise d'urticaire. Sithy Thurayah Daoud, qui est aussi mannequin, est asthmatique. « Les 6 années précédant mon incarcération, mes crises n'étaient pas graves, elles étaient gérables mais une fois en prison, elles étaient de plus en plus fortes, de plus en plus difficiles à maîtriser ». Sa Ventoline (médicament utilisé dans le traitement de la crise d'asthme) ne les calmait qu'un laps de temps. Ensuite, elles revenaient. « Une fois, j'ai fait une autre crise, j'ai tambouriné au por-

tail pour alerter les surveillants. Je crois qu'en prison, on peut être malade, avoir le temps d'agoniser sans que ceux-ci soient au courant », a-t-elle déploré.

Quant au médecin à qui elle a maintes fois répété que la récurrence de ses crises d'asthme, quand elle parvenait enfin à le voir, était liée à l'insalubrité de sa cellule, il n'a jamais pu faire en sorte que ça change. « J'ai développé de l'eczéma, je saignais du nez, un mucus épais et rouge, des migraines intenses », a déclaré la jeune femme, sans rancœur, elle en parle parce qu'elle devait le faire.

Sans haine ni rancœur

Elle triture ses mains, les fixe, regarde parfois la mer, son téléphone, cherche ses mots. Sithy Thurayah n'a pas l'air abimé par ses longs mois de détention. Elle a peut-être peur, mais elle le cache bien. « La nuit, parfois, je fais des cauchemars. Mais c'est « tout ». « Je n'ai aucune haine en moi, je me sens même apaisée maintenant. Je suis contente de retrouver les miens, famille, amis, connaissances ou inconnus, nombreux à m'avoir apporté leur soutien, qui se sont mobilisés pour que jaillisse la vérité. Même si je devais vivre longtemps, je ne pourrais jamais assez les remercier », a-t-elle dit dans un souffle. Puis avec plus d'entrain, elle dira, « je suis contente de retrouver la lumière du soleil, de respirer un air frais, de voir la lune et je n'ai pas le temps de ressasser de la rancœur ». Un souhait, cependant, c'est qu'elle retrouve son boulot d'assistante comptable à la Caisse de retraite. Reprendre aussi sa vie artistique. Et ne s'imaginer pas une seconde, vivre loin de « son pays ». « Jamais, y penser me rend triste, je suis bien ici ». Elle est tellement attachée à ce pays que le quitter lui ferait « mal, extrêmement mal ».

Faïza Soulé Youssouf

10e réunion ordinaire du sous comité des directeurs généraux de douanes de l'UA

Le commissaire Albert M. Muchanga attendu à Moroni ce 19 septembre

Du 17 au 21 septembre aura lieu à Moroni, une réunion ordinaire du sous-comité des directeurs généraux de douanes africaines. Plusieurs hautes personnalités de l'Union africaine dont le commissaire en charge du commerce et de l'industrie, Albert M. Muchanga ainsi que le secrétaire général de l'Organisation mondiale des Douanes (OMD), Kunio Mikuriya, au poste depuis janvier 2009 prendront part à cette rencontre.

A l'occasion de la 10e réunion ordinaire du sous-comité des Directeurs Généraux des

Douanes de l'Union Africaine qui s'ouvrira le 17 septembre prochain, le Commissaire du Commerce et de l'industrie de l'Union Africaine, Albert Muchanga est attendu à Moroni du 19 au 22 septembre prochain. Sa présence à cette réunion témoigne de l'importance que cette organisation accorde aux efforts déployés par le gouvernement pour assainir le climat des affaires, et développer les infrastructures en vue de la réussite d'une politique de développement intégré. « Le Commissaire du Commerce et de l'industrie de l'Union Africaine ne se déplace pas à toutes les réunions. Mais compte tenu de la bonne préparation, il se

prononce positivement », écrit l'ambassadeur de l'Union des Comores à Addis-Abeba au directeur général des douanes des Comores

Parmi les représentants dans ce rendez-vous historique, il y aura une autre figure importante à savoir Kunio Mikuriya, le secrétaire général de l'Organisation Mondiale des Douanes. Ce dernier affiche son désir de ne pas manquer à cet événement. « Son déplacement est le corollaire des réformes engagées par l'administration comorienne des douanes afin de parvenir à un degré élevé de performance. Les efforts déployés en matière de

coopération avec les partenaires tels que la FMI, BM, OMC, OMD etc. ont grandement suscité une grande admiration », annonce le directeur général de la douane, Kamal Soeuf. La tenue de la 10e édition de cette réunion traduit la confiance accordée à l'Union des Comores par les Etats membres de l'Union Africaine et de l'Organisation Mondiale des Douanes placée sous le thème "combattre la corruption au sein des douanes pour mieux mettre en place la zone de libre-échange continentale africain (ZLECAF)".

Ibnou M. Abdou

POLITIQUE

L'avant dernière chance pour « sauver le pays »

Mercredi dans la soirée, le Haut représentant de l'Union Africaine a reçu les deux gouverneurs de l'île de Ngazidja et d'Anjouan. Hier jeudi, Ramtane Lamamra a rencontré dans la matinée la société civile, le mouvement 17 février, un représentant de l'ancien vice-président Djaffar Ahmed avant d'être reçu par le président de l'Assemblée Nationale.

L amamra multiplie les rencontres à Moroni. Mercredi, c'est le gouverneur de l'île d'Anjouan qui était reçu par le haut représentant de l'Union Africaine, dans la soirée. A la sortie de leur rencontre, le chef de l'Exécutif de l'île d'Anjouan n'a pas souhaité faire de commentaire. S'en suivra un entretien avec le gouverneur de l'île de Ngazidja, Hassani Hamadi. Après l'entrevue, le magistrat de l'île de Ngazidja a consenti à lâcher quelques mots: « La

venue de Lamamra ici, équivaut à l'avant-dernière chance pour sauver la paix dans ce pays ». Hassani Hamadi, qui est revenu de voyage depuis hier, a refusé d'en dire davantage.

Hier jeudi, la mission de l'Union Africaine a reçu la société civile comorienne dans la matinée. Nadia Tourqui, membre du Collectif 3e voix a déclaré que l'UA est présente pour évaluer dans quelle condition le dialogue peut être mis en place. Elle assure que sont prêtes à participer à un cadre de concertation qui permet de régler les problèmes que le pays traverse ces derniers temps. « Ils nous ont rencontré pour avoir notre position par rapport à ce dialogue. Nous leur avons exprimé le fait que le dialogue, nous l'avons appelé depuis longtemps et que nous pouvons que nous réjouir car c'est ce que nous réclamons depuis plusieurs mois », a-t-elle fait savoir. La société ci-



vile dans son entretien avec Lamamra a réitéré son souhait pour le respect des Droits de l'Homme, de l'état de Droit et la suspension de la nouvelle Constitution. « On ne peut aller vers un dialogue dans une atmosphère de peur et de répression. Il faut que les choses changent », avance Nadia Tourqui.

Après la société civile, la mission de l'Union Africaine

a reçu la communauté internationale avant de recevoir le mouvement du 17 février. Ramtane Lamamra a par la suite reçu le représentant de l'ancien vice-président Djaffar Ahmed Said Hassani avant d'être reçu par le président de

l'Assemblée Nationale. Le Haut représentant de l'Union Africaine va revoir le président Azali Assoumani samedi. Il repartira dimanche.

Mohamed Youssouf

La gazette des Comores,
Savoir et comprendre

ENVIRONNEMENT

Revue du profil côtier et examen de la politique nationale en matière de biodiversité

Du 12 au 13 septembre 2018, s'est tenu à Moroni un atelier d'une revue du profil côtier du pays et d'un examen de la politique nationale en matière de biodiversité.

Il convient de noter que l'adhésion aux conventions internationales et régionales établies dans le domaine de l'environnement s'est concrétisée par un engagement de notre pays à protéger son patrimoine naturel, préserver la diversité biologique et promouvoir l'utilisation durable des ressources naturelles. Cet engagement s'est traduit au niveau national par la définition d'un cadre politique, l'adoption d'un cadre juridique et réglementaire et la mise en place de dispositifs institutionnels.

Rappelons que la définition de la Politique Nationale de l'Environnement (PNE) s'est appuyée sur la réalisation par le Programme des Nations-Unies pour l'Environnement (PNUE) d'un diagnostic environnemental en 1992. Ce diagnostic avait souligné la situation alarmante en matière d'environnement compte tenu de la nature même des îles, de l'exiguïté du territoire, de la forte



Participants à l'atelier

pression démographique, du déséquilibre croissant entre population et ressources et de l'étranglement de la base économique.

Et c'est ainsi que dans le cadre de son intervention global, la PNE vise ainsi à intégrer la dimension environnementale dans les politiques de développement social et économique du pays à

travers deux objectifs principaux qui sont la gestion durable et rationnelle des ressources naturelles - qui inclut six sous-objectifs stratégiques relatifs à la gestion rationnelle, à la sauvegarde, la protection et la conservation des ressources- et la définition ou le renforcement des politiques sectorielles.

La tenue de cet atelier entre dans le cadre de l'objectif général du projet Biodiversité de la Commission de l'Océan Indien (COI) qui est de renforcer les capacités nationales et régionales à tous les niveaux, dans la gestion de la biodiversité et des écosystèmes côtiers, marins et insulaires, afin de contribuer à la préservation et l'utilisation durable des ressources pour le bénéfice de la population.

Pendant deux jours les participants se sont attelés à apporter leur expertise dans l'actualisation des composantes liées à la biodiversité de la PNE, après avoir travaillé sur l'examen technique du profil côtier de nos îles.

Financé par l'Union Européenne et mis en œuvre par Landell Mills Ltd (UK), pour le compte de la COI, le projet couvre la mise en œuvre d'activités sur les territoires des Comores, de Madagascar, Maurice, des Seychelles, et les districts côtiers du Kenya et de la Tanzanie. La Réunion participe techniquement au projet.

Mmagaza

CRISE À L'UDC

Un protocole d'accord pour régler l'Université

Après deux audiences auprès du Président de la République dans l'espoir de mettre fin à la grève déclenchée il y'a déjà 4 mois, le Syndicat National des Enseignants de l'Université des Comores (Sneuc) a signé samedi, un protocole d'accord avec le Gouvernement, à travers le ministère de l'Éducation. Un protocole qui met fin à toute réclamation et qui donne naissance à un nouveau corps pour la gestion de l'institution « temporairement ».

Après l'attente, l'incertitude et une énième discussion, la crise à l'Université semble se dénouer. Le Gouvernement, qui s'engage à aider le comité transitoire de gestion par « tous les moyens à accomplir sa mission » dans les meilleurs délais, promet de « consolider l'autonomie de l'UDC au cours de la révision des textes ». Une autonomie dont le Sneuc, le Syndicat national des Enseignants de l'Université des Comores, s'est donné beaucoup de mal à vouloir protéger.

Après la signature dudit accord, le Président de la République a, par le décret N°18-83/PR, annoncé la mise en place d'un comité devant organiser et régir l'institution et l'annulation du processus pour l'élection du Président de

l'UDC, qui est le principal motif du blocage que connaît le campus depuis plusieurs mois. Le Sneuc a manifesté plusieurs mois durant pour que l'élection du Président de l'UDC ait lieu. On apprendra finalement que celle-ci ne se fera pas. Reste à déterminer la nouvelle forme pour élire le Président de l'UDC. « Le délai dépassé de la durée de l'intérim de la présidence assurée par le Secrétaire Général » et « l'impossibilité d'assurer le fonctionnement normal de l'institution en conformité avec les lois et règlement le régissant » sont les raisons évoquées pour justifier la décision du Président de la République.

Le président a, dans ledit décret, annoncé l'annulation du processus pour l'élection du Président de l'Université des Comores. Les deux parties se sont engagées, à travers le protocole d'accord, à mettre en avant le Syndicat qui s'engage à lever la grève après la mise en place du comité transitoire de gestion. Pour rappel, le Sneuc avait lors d'une Assemblée Générale extraordinaire du 25 juin dernier, évoqué le non-lieu du deuxième tour de l'élection du président de l'Université des Comores et la crise financière chaotique qui frappe l'institution.

Une grève qui a paralysé l'institution, notamment avec le blocage des



Syndicat National des Enseignants de l'Université des Comores (Sneuc)

proclamations des résultats de la deuxième session. Parmi les résolutions adoptées au début des discussions par le Sneuc figurait la promesse de « ne pas se laisser faire et d'être conscient d'être tourné en bourrique » par les autorités. Le Syndicat jurait qu'il ne corrigerait ni délibérerait ni reprendrait le chemin de l'Université tant que le Président ne serait pas élu selon les textes et règlements de l'institution. Hassane Youssouf, secrétaire général du Sneuc, assure lui laiss-

ser le relai au comité, soit à Mohamed Moumine. Le SG du Sneuc dit faire pleinement confiance à ce dernier, notamment sur le respect de la durée de quatre mois pour sortir l'institution de la crise qu'elle traverse depuis presque 8 mois. Pour le syndicat, rien n'est à craindre car l'accord stipule que « le non-respect du présent protocole par l'une des parties entraîne sa rupture ».

A.O Yazid

FOOTBALL : COUPE DES COMORES À MOILI

Belle Lumière, au sommet du podium

La Ligue de l'île de Djumbe Fatima a distingué son ambassadeur pour la phase nationale, à l'issue de la finale de l'édition 2018 de la Coupe des Comores. Belle Lumière a échappé de justesse à l'état tactique exercé par Fomboni club et s'impose. La tonicité de Douyou Laydi Ben Mohamed est à l'origine du but précoce de la gloire (1-0). A Ngazidja, les Djoieziens déferont en demi-finale Bonbon Djema ou le représentant de Ndzouani.

A Moili, la finale de l'édition 2018 de la Coupe des Comores a opposé Fomboni club à Belle Lumière de Djoiezi. Au classement général provisoire du championnat, phase régionale, ses frères rivaux se bousculent pour occuper la 1ère place. Le duel s'est caractérisé par des chocs qui frôlaient le seuil du tolérable. De part et d'autre,

les actions menaçantes sur le plan offensif se succédaient. Plus réaliste, Belle Lumière a enflammé le stade El Hadj Ahmed Matoir depuis le 1er quart d'heure.

Suite à un corner, Douyou Laydi Ben Mohamed exploite formidablement, un ballon remis de la tête à partir du 2e poteau et ouvre l'unique but de la partie (10e, 1-0) en faveur de son équipe Belle Lumière. Piqués par un sursaut communautaire, les joueurs de Fomboni club multiplient les assauts. Mais, en vain. Prudents, au retour des vestiaires, les Djoieziens ont préféré limiter les risques. Ils se sont contentés de défendre ce but de la victoire et gérer la petite mais précieuse avance acquise. Les diverses incursions et passes décisives du milieu de terrain des locaux, le Malgache Goth Célestin n'ont abouti à aucune réalisation.

Comme le temps n'attend pas l'égalisation, l'arbitre arrêté le match.



Belle Lumière, ambassadeur de la Ligue de l'île de Djumbe Fatima, pour la phase nationale affronteront en demi-finale au stade de Moroni, soit Bonbon Djema de Moroni (Ngazidja), soit le représentant de Ndzouani. Le coach de Fomboni club, le Malgache Auguste Rabe a manifesté un esprit fair-play : « Nous avons dominé la

partie et crée plus d'occasions. Nos attaquants ont manqué de réalisme. Cela arrive. J'admets la défaite. Je remercie nos joueurs pour leur effort, et je félicite Belle Lumière. L'arbitrage était relativement bon. Les supporters s'étaient côtoyés avec courtoisie ».

Bm Gondet

FOOTBALL À L'ÉTRANGER

Naouir Ahamada signe son premier contrat pro à la Juventus



Officiellement clôturé depuis plus d'une semaine, le marché des transferts a enregistré l'un des plus gros contrats d'Europe chez les jeunes. Presque lié à Chelsea depuis 2015, la jeune pépite Naouir Ahamada vient de signer son premier contrat professionnel avec la Juventus.

Formé au SC Air Bel (Marseille), le jeune prometteur Naouir Ahamada (16 ans)

vient de passer le cap le plus important d'un footballeur. Considéré comme l'un des meilleurs milieux de terrain de sa génération, il était pourtant lié avec le club anglais de Chelsea depuis 2015. Alors à peine âgé de 13 ans, Naouir avait réussi à séduire José Mourinho entraîneur du club londonien à l'époque. Il était aussi suivi de près par Manchester City et quelques clubs français. Ne pouvant rejoindre officiellement Chelsea à son âge suivant les réglementations internatio-

nales, il avait été prêté jusqu'à présent au FC Istres.

Mais l'avenir de ce jeune international français U16 d'origine comorienne est désormais lié à un autre grand club. Cet été, plusieurs clubs bataillaient pour le recruter dont l'AS Monaco et l'OM. Mais ce sont les champions d'Italie qui ont été les plus convaincants. Naouir Ahamada a paraphé son premier contrat professionnel avec la Juventus. Un contrat de trois ans avec le club Turinois où évolue désormais l'un des plus grands joueurs de notre temps, le portugais Cristiano Ronaldo. « Je tiens tout d'abord à remercier Dieu car c'est lui qui donne, ma famille, mes amis qui m'ont toujours soutenu et tous les dirigeants de la Juventus qui ont cru en moi », a écrit la jeune pépite sur son compte Instagram.

Boina Houssamdine

La Gazette des Comores
Directeur général
 Saïd Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Saïd Omar
Rédacteur en chef
 Mohamed Youssouf
Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 A.O. Yazid
 Faïza Soule
 Nassuf Ben Amad (Stagiaire)
 Kamal Gamal Abdou (Stagiaire)
Chronique Sportive
 B.M. Gondet
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Secrétaire de rédaction
 Sanaa Chouzour
Responsable commercial
 Rahamatouallah Youssouf
Documentation archiviste
 Mariama Mhoma
Photographe / Site Web
 Mohamed Saïd Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45



UNION DES COMORES
Unité-Solidarité-Développement



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE, DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE ET DE L'ENVIRONNEMENT

DIRECTION GÉNÉRALE DES RESSOURCES HALIEUTIQUES
(DGRH)

Premier Projet de Gouvernance des Pêches et Croissance Partagée du Sud -Ouest de l'Océan Indien,
(SWIOFish1)- P132123/P132029

Appel à candidature pour le recrutement d'un responsable de communication du projet SWIOFish1

Date de l'avis : 05 Septembre 2018

1. L'Union des Comores a reçu un don de l'Association Internationale de Développement et du Fond Mondial pour l'Environnement pour financer le coût du Premier Projet de Gouvernance des Pêches et Croissance Partagée du Sud-ouest de l'Océan Indien et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce fonds pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : **Recrutement d'un responsable de communication du projet SWIOFish1**

2. Description des Tâches :

Sous la supervision de la Direction Générale des Ressources Halieutiques (DGRH) et de la Coordination du Projet SWIOFish1, le/la responsable de communication aura pour tâches, entre autre, de :

- Assister la DGRH à travers ses entités et ses partenaires dans la gestion quotidienne de communication, de visibilité, de partage d'information et de plaidoyer.

- Assurer la mise en œuvre du Plan IEC élaboré par le Projet et proposer si nécessaire des mesures d'amélioration ;

- Appuyer la coordination dans ses relations avec les médias, en organisant des séances d'interviews, des conférences de presse, en rédigeant des communiqués et/ou dossier de presse, en encourageant la participation des médias aux activités du projet dans le sens de la diffusion, la publication et le reportage avant, pendant et après la mise en œuvre des activités etc...

- Assister la coordination du Projet et la DGRH dans la préparation de documents écrits (discours, talking points, questions et réponses pour les requêtes des media,)

- Organiser des rencontres avec la presse et les autres partenaires, en vue de permettre un partage d'informations concernant l'état d'avancement de la mise en œuvre des activités du Projet.

3. Durée du travail du consultant :

La durée du contrat est de 6 mois renouvelable après confirmation de la qualité de travail fourni.

4. Profil du Consultant :

- Avoir un Diplôme Universitaire de niveau master en communication ou dans un domaine ayant trait à la communication ;
- Avoir au moins 5 années d'expériences dans le domaine de la communication, de l'information ou du journalisme ;
- Avoir une bonne compréhension du rôle de la communication dans le domaine de la coopération internationale
- Jouer d'une bonne capacité d'analyse, de rédaction, être organisé(e), méthodique et attentif (ve) dans ses contacts avec les partenaires
- Avoir une très bonne connaissance de

l'outil informatique

- Avoir une expérience des politiques de la Banque Mondiale, sera un atout
- Avoir des connaissances de l'Anglais sera un atout

5. Le Consultant (**Consultant Individuel**) sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les Directives : **Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale, Janvier 2011 et révisées en juillet 2014.**

6. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires ou se procurer des termes de référence à l'adresse mentionnée ci-dessous du lundi au samedi et aux heures suivantes : du lundi au jeudi : de 8 heures 30 minutes à 14 heures 30 minutes et du vendredi au samedi : de 8 heures 30 minutes à 11 heures 30 minutes (heure locale).

7. Les manifestations d'intérêt, constituées : i) d'une lettre de motivation, ii) d'un Curriculum Vitae détaillé faisant ressortir les qualifications et l'expérience du Candidat et iii) des copies des diplômes, attestations et/ou certificats, etc., doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le Mercredi 19 Septembre 2018 à 10 heures, heure locale de Moroni – Union des Comores à l'attention de Monsieur le Coordonnateur national et portant la mention: « **Recrutement d'un responsable de communication du projet SWIOFish1** »

Premier Projet de Gouvernance des Pêches et de Croissance Partagée du Sud Ouest de l'Océan Indien (SWIOFish1) – Direction Générale des Ressources Halieutique – Moroni – Hamramba – BP : 41 – E-mail : swiofish.comores@yahoo.fr - Tél : (269) 763 64 22



UNION DES COMORES
Unité-Solidarité-Développement



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE, DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE ET DE L'ENVIRONNEMENT

DIRECTION GÉNÉRALE DES RESSOURCES HALIEUTIQUES (DGRH)

Premier Projet de Gouvernance des Pêches et Croissance Partagée du Sud -Ouest de l'Océan Indien,
(SWIOFish1)- P132123/P132029

Appel à candidature pour le recrutement d'un assistant technique pour la Direction Générale des Ressources Halieutiques

Date de l'avis : 05 Septembre 2018

1. L'Union des Comores a reçu un don de l'Association Internationale de Développement et du Fond Mondial pour l'Environnement pour financer le coût du Premier Projet de Gouvernance des Pêches et Croissance Partagée du Sud-ouest de l'Océan Indien et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce fonds pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : **Recrutement d'un assistant technique pour la Direction Générale des Ressources Halieutiques**

2. Objectif de l'assistance

L'objectif principal des services de l'Assistant Technique consiste d'une part, à accompagner la DGRH dans la mise en œuvre des activités régulières découlant de ses missions et d'autre part, à améliorer les travaux de mise en œuvre sur le terrain des activités, sur la cogestion, le développement des filières tout en facilitant les liens avec les partenaires techniques nationaux et internationaux pour une bonne mise en œuvre des activités de la DGRH.

3. Description des Tâches :

Sous la supervision de la Direction Générale des Ressources Halieutiques (DGRH) et de la Coordination du Projet SWIOFish1, le/la **assistant (e) technique** aura pour tâches, entre autre, de :

- Fournir une expertise et un appui à la préparation et la mise en œuvre de la politique et des programmes liés à la pêche ;

- Appuyer les activités liées à la mise en œuvre de la cogestion et fournir un appui technique pour la gestion des ressources, l'organisation des acteurs communautaires et institutionnels, le développement des filières pêche à haute valeur et à leur mise en œuvre effective, en coordination avec les actions de l'ENP (pots à poule, DCP...);

- Conseiller si nécessaire sur l'identification de nouveaux besoins ponctuels qui cadre avec la Politique et les Programme de la DGRH et appuyer la gestion et suivi des activités entreprises.

- Accompagner les activités de recherches liées à la pêche ;
- Participer à la collecte, l'archivage et

l'analyse des informations sectorielles ;

- Représenter, en cas de besoins, la DGRH dans les forums nationaux et internationaux ;
- Toute autre tâche au besoin, telle que demandée par la DGRH.

4. Durée du travail du consultant :

La durée du contrat est d'un mois renouvelable après confirmation de la qualité de travail fourni.

5. Profil du Consultant :

Le consultant (Assistant Technique) doit avoir les compétences et qualifications requises suivantes :

- Titulaire d'un diplôme universitaire d'au moins bac+ 5 en Sciences marines ou halieutiques ou équivalent (économie rurale, gestion des ressources naturelles, etc.) ;
- Avoir une expérience d'au moins 7 ans dont 5 ans dans la gestion de projets ;
- Avoir une bonne connaissance des ressources marines et côtières ;
- Expérience avérée d'au moins 6 ans dans

le développement de la pêche ;

- Avoir de bonnes capacités de travailler en équipe ;
- Avoir une bonne qualité rédactionnelle et connaissance du français

6. Le Consultant (**Consultant Individuel**) sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les Directives : **Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale, Janvier 2011 et révisées en juillet 2014.**

7. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires ou se procurer des termes de référence à l'adresse mentionnée ci-dessous du lundi au samedi et aux heures suivantes : du lundi au jeudi : de 8 heures 30 minutes à 14 heures 30 minutes et du vendredi au samedi : de 8 heures 30 minutes à 11 heures 30 minutes (heure locale).

8. Les manifestations d'intérêt, constituées : i) d'une lettre de motivation, ii) d'un Curriculum Vitae détaillé faisant ressortir les qualifications et l'expérience du Candidat et iii) des copies des diplômes, attestations et/ou certificats de travail, etc., doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le Mercredi 19 Septembre 2018 à 10 heures, heure locale de Moroni – Union des Comores à l'attention de Monsieur le Coordonnateur national et portant la mention: « **Recrutement d'un assistant technique de la DGRH** »

Premier Projet de Gouvernance des Pêches et de Croissance Partagée du Sud Ouest de l'Océan Indien (SWIOFish1) – Direction Générale des Ressources Halieutique – Moroni – Hamramba – BP : 41 – E-mail : swiofish.comores@yahoo.fr - Tél : (269) 763 64 22